

PAR COURRIEL

Le 16 mai 2016

Objet : Demande d'accès n° 2004 55077 - Réponse

Madame,

Nous avons bien reçu, le 28 avril dernier, votre demande concernant le lot 4 715 773 du cadastre du Québec à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection, 3 mars 2015 (6 pages);
2. Rapport d'inspection, 17 janvier 2014 (14 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Toutefois, un document (courriel), daté du 5 mars 2015, relève de la municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette municipalité :

ST-ÉTIENNE-DE-BEAUHARNOIS
Ginette Prud'Homme
Secrétaire-trésorière
489, ch. Saint-Louis
Saint-Étienne-de-Beauharnois (QC) J0S 1S0
Tél. : 450 225-1000
Télééc. : 450 225-1011
stetienne@videotron.ca

De plus, un document (courriel et 4 annexes), daté du 31 janvier 2014, relève de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague. En vertu de l'article 48 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous référons au responsable de l'application de cette loi au sein de cette municipalité :

ST-LOUIS-DE-GONZAGUE (PAROISSE)

Micheline Carrière
Secrétaire-trésorière
140, rue Principale
Saint-Louis-de-Gonzague (QC) J0S 1T0
Tél. : 450 371-0523
Télec. : 450 371-6229
munstlouisdegonzague@intermobilex.com

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (5)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de l'Estrie et de la Montérégie
Région : Montérégie

1 Identification

Date de l'inspection : 2015-03-03 Heure d'arrivée : 11h30 Heure de départ : 11h57
Inspecteur : Suzanne Fisette Accompagnée de : -

N° intervention : 300944182 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7316-16-01-0901000 N° du rapport d'inspection : 401230254
N° demande : 200421476 Type de demande : Plainte à caractère environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte d'entreposage de neiges usées dans un site non-autorisé

Lieu inspecté

Nom du lieu : 9124-4277 Québec inc.
Nom usuel du lieu : 9124-4277 Québec inc.
N° du lieu : X2146446 Type de lieu : matières résiduelles et neiges usées
Localisation du lieu inspecté : Cadastre du Québec : 4 715 773
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,2476111111100;-73,913472222200

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9124-4277 Québec inc.		227, rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0	Y2057814

Conditions météo

- 7°C, soleil, nuages

Personnes rencontrées SO

Plainte SO

Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 4 Nombre de photos annexées au rapport : 4

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Suzanne Fisette avec un appareil photo de type Canon Powershot A1100 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\fissu02\7316-16-01-0901000\2015-03-03

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Carte de l'inspection
<input checked="" type="checkbox"/> Courriel	2	Courriel de la municipalité article 48 de la LAD
<input type="checkbox"/> Carte		
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons SO

2 Mise en contexte (facultatif)

SO

Une plainte a été reçue en hiver 2014, concernant de la neige entreposée dans un lieu non-autorisé. Une inspection avait déterminé qu'il n'y avait pas de manquement, car la neige était poussée.

Une autre plainte a été reçue à l'hiver 2015 par la même plaignant. Il a aussi alerté les médias. Lors d'une conversation téléphonique avec Patrice Bourque et moi-même, il nous a affirmé que la neige était seulement poussée, mais que selon lui, c'était quand même inacceptable vu la proximité des puits.

3 Description de l'inspection

J'arrive sur les lieux de l'inspection et je constate plusieurs petits tas de neige le long de la route (voir panorama 3).

Il y en a un qui est un peu plus gros dans le stationnement de l'église (voir photo 1).

Il y a un assez gros tas de neige dans un parc (voir photo 2) au même endroit que lors de l'inspection de l'année dernière (voir annexe 1). Je ne vois aucun puit d'eau potable à proximité.

J'estime la hauteur du dernier tas de neige à 4-5 mètres. J'en fais le tour avec mon GPS en mode trace.

Tous les tas semblent avoir été poussés, tel que le plaignant l'a mentionné.

Je quitte les lieux à 11h57.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

SO

J'ai mesuré la superficie du plus gros tas de neige sur l'Atlas géomatique, à l'aide de mon tracé GPS et de l'outil 'mesure' de l'Atlas. Il est d'environ 206 mètres carrés (voir annexe 1). En le mettant sur le tracé de l'an dernier, je remarque qu'ils sont presque au même endroit et de même grosseur.

J'ai contacté la municipalité et j'ai eu la confirmation que la neige est seulement poussée sur leur territoire (voir annexe 2).

5 Conclusion

Lors de cette inspection, j'ai constaté que la neige est entreposée conformément à la *Loi sur la Qualité de l'Environnement*.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

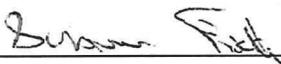


SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Suzanne Fisette

Signature : 

Date de signature : 10 mars 15

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature : 

Date : 2015.03.10

Commentaires :

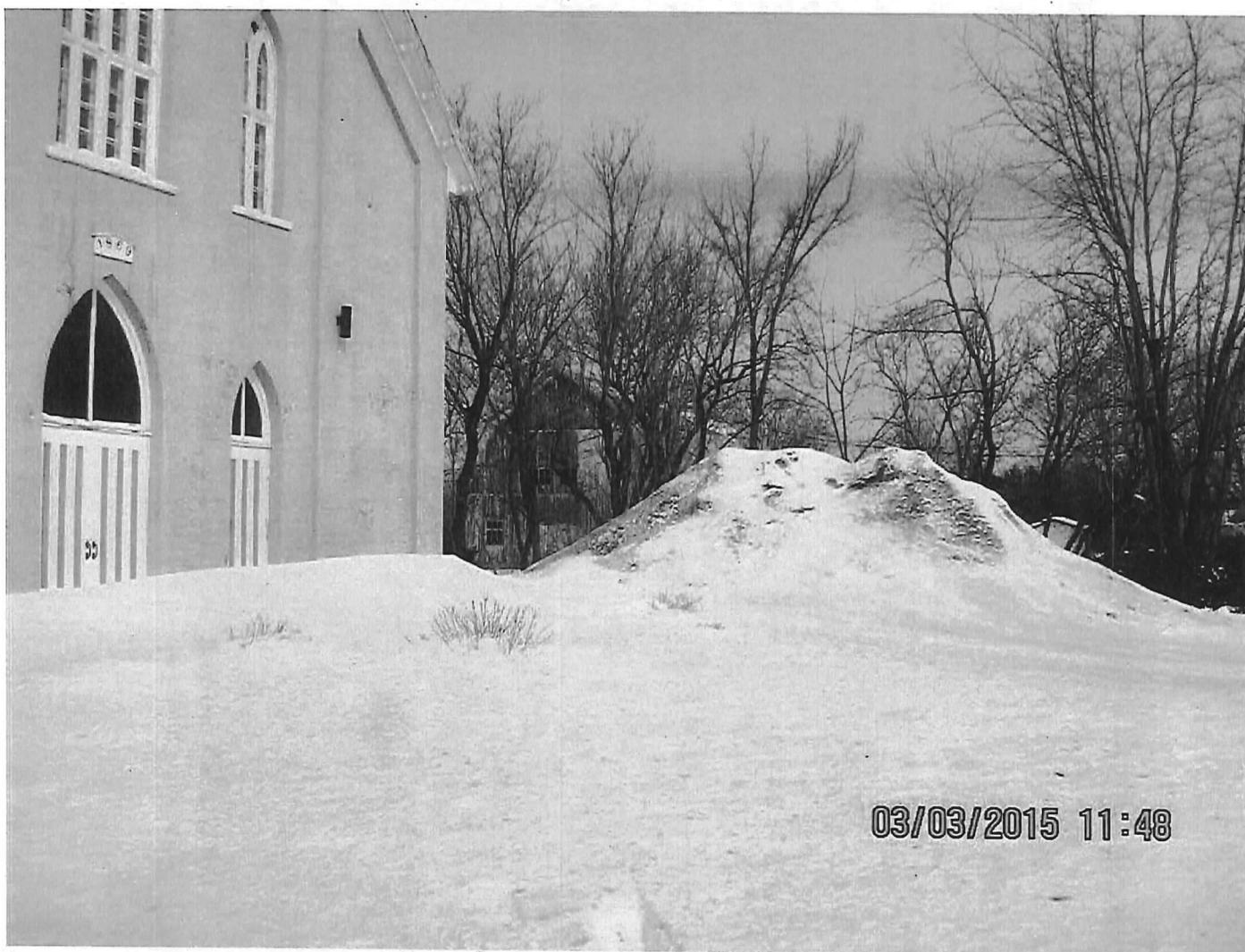


Photo 1 (IMG_4504)

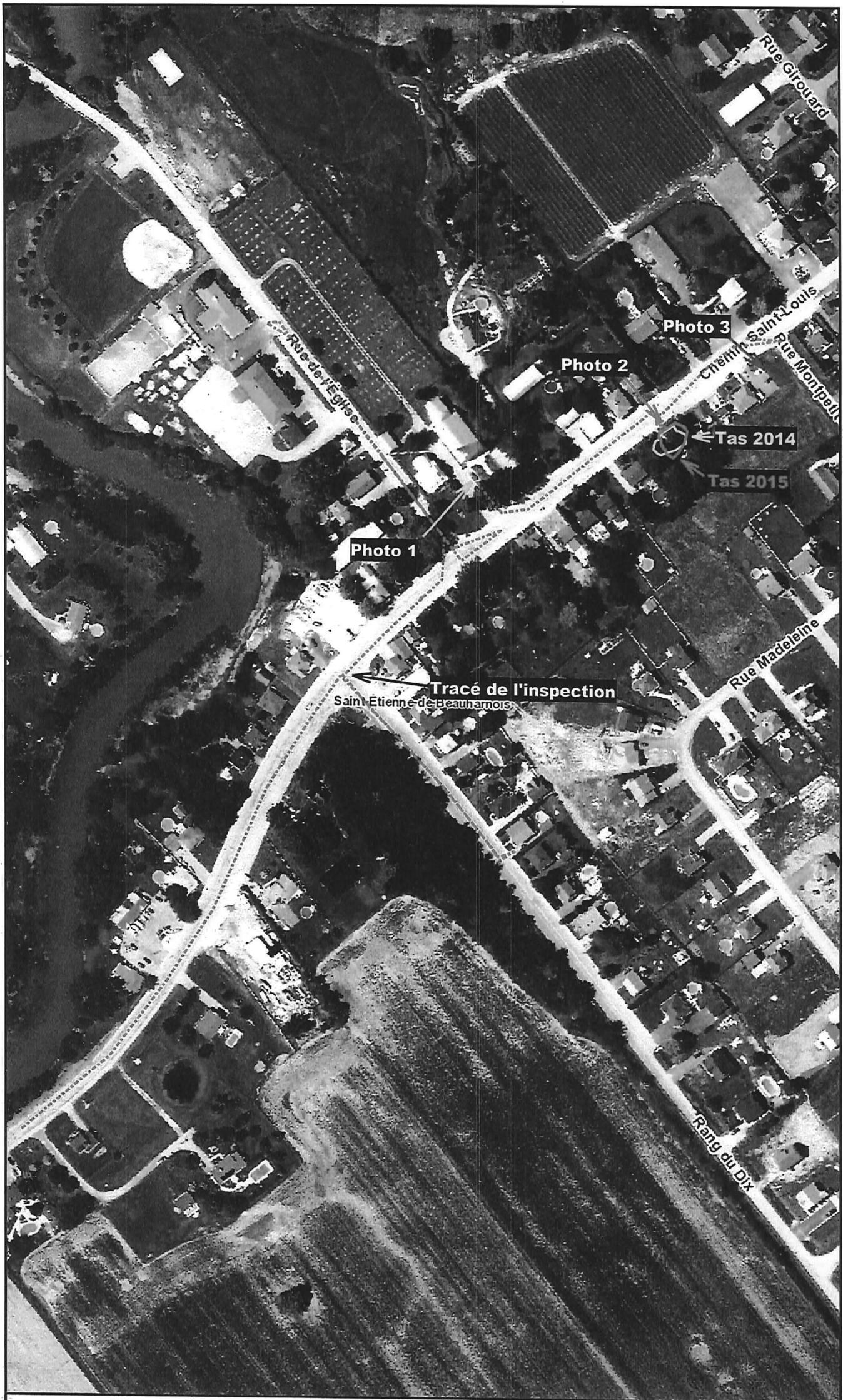


Photo 2 (IMG_4505)



03/03/2015 11:58

03/03/2015 11:58



Certaines données peuvent ne pas être incluses dans le ©
Gouvernement du Québec.

© Gouvernement du Québec, 2015

Échelle : 1 / 2 500

95m
300pi

ANNEXE 1

7316-16-01-0901000

art. 48



2015-03-05

ANNEXE 2

1 Identification

Date de l'inspection : 2014-01-17 Heure d'arrivée : 10h49 Heure de départ : 12h39
Inspecteur : Suzanne Fisette Accompagnée de : -

N° intervention : 300858749 Type d'intervention : Inspection
N° gestion documentaire : 7316-16-01-0901000 N° du rapport d'inspection : 401105100
N° demande : 200389227 Type de demande : Plainte à car. environnemental
But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé d'une plainte d'entreposage de neiges usées dans un site non-autorisé

Lieu inspecté

Nom du lieu : 9124-4277 Québec inc.
Nom usuel du lieu : 9124-4277 Québec inc.
N° du lieu : X2146446 Type de lieu : matières résiduelles et neiges usées
Localisation du lieu inspecté : Coordonnées géographiques : 45,247611111100:-73,913472222200
Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,247611111100:-73,913472222200

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
9124-4277 Québec inc.		227, rue Principale Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0	Y2057814

Conditions météo

Nuageux, -1 °C

Personnes rencontrées SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Ginette Prud'homme	Employée municipalité	
Mario Bourcier	Voirie	

art. 53-54

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.
Mode d'identification : verbale preuve de statut
But expliqué à l'identification faite auprès de : Personnes rencontrées

Plainte SO

Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 12 Nombre de photos annexées au rapport : 12

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Suzanne Fisette avec un appareil photo de type Canon Powershot A1100 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : M:\Rég-16\fissu02\7316-16-01-0901000\2014-01-17

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées SO

Autres pièces annexées au rapport SO

	Numéro	Titre
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Carte de l'inspection
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	2	Carte de l'inspection
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	3	Facture du dépôt de neige de Valleyfield art. 48 de la LAD
<input checked="" type="checkbox"/> Autre	4	Description de l'espèce à risque

2 Mise en contexte (facultatif) SO**3 Description de l'inspection**

J'arrive sur les lieux de l'inspection et je constate un tas de neige dans un parc (voir panorama 1). J'en fais le tour, et je remarque la présence de plusieurs éléments dans la neige, comme du styromousse, des morceaux de plastique, des mégots (4), du sable, du gravier, des excréments, de la peinture, des feuilles et des branches (voir photos 2 à 7).

J'estime la hauteur du tas de neige à 4-5 mètres (voir photo 8). J'en fais le contour avec la roulette, et la mesure est de 56,0 mètres (voir annexe 1).

J'appelle ensuite le plaignant, qui me dit qu'il y a au moins 4 autres tas. Je m'y rend, et constate qu'ils sont plus petits que celui du parc (voir annexe 2).

Je me dirige vers le bureau de la municipalité, où je parle avec Mme Ginette Prud'homme. Elle me dit que la neige est supposée être seulement poussée ou soufflée pour libérer les trottoirs, pas transportée. Elle me donne le nom du contracteur ainsi que son numéro de téléphone. Il s'agit de 'Sylvain Noël et fils'. Je discute aussi avec M. Mario Bourcier, de la voirie. Il croit aussi que tout est conforme. Il m'explique que l'ancien contracteur n'a pas été réengagé suite à des infractions dues à du transport de neige. **art. 53-54**

Je me dirige vers la demeure de **art. 53-54** le plaignant. Il m'y rejoint, et me montre les photos du loader qui dépose la neige sur le tas de neige du parc. J'en prends une en photo (voir photo 9). Il me confirme que la neige a été poussée, avant d'être soulevée par la pelle pour la mettre en tas. Il me dit que sa plainte concernait surtout le tas sur le coin de la rue Montpetit (voir annexe 2). Je vais le photographier (voir panorama 10).

J'appelle le contracteur. Il me dit :

- qu'il ne fait que pousser la neige à maximum 30 mètres de l'endroit où elle est tombée
- qu'il s'assure qu'il y a un égout pluvial près des endroits de dépôt de la neige, et que la pente fasse en sorte que l'eau de fonte ne contamine pas le puits artésien des résidents du quartier
- que la ville lui suggère les emplacements de dépôt (parc municipal, cour d'église désaffectée, etc...)
- que s'il y a trop de neige, il l'envoie au dépôt de neiges usées de Valleyfield (voir annexe 3)
- qu'il est au courant des lois, et qu'il est conforme
- qu'il connaît le plaignant, **art. 53-54**

Je quitte les lieux à 12h39.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis) SO

J'ai calculée la superficie du plus gros tas de neige, avec l'Atlas géomatique : environ 187 mètres carrés (voir annexe 1)

J'ai vérifié si une espèce à risque a été répertoriée à proximité. Il n'y en a pas, mais il y en a une à environ 110 mètres (voir annexe 4).

J'ai vérifié si le milieu est consigné sur les cartes de milieux humides. Il ne l'est pas.

5 Conclusion

Lors de cette inspection, j'ai constaté que la neige est entreposée conformément à la *Loi sur la Qualité de l'Environnement*.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés SO**6 Recommandations**

Ainsi, je recommande de fermer l'intervention.

Rédigé par : Suzanne Fiset

Date de rédaction : 31 janvier 2014

Signature :

7 Vérification du rapport d'inspection

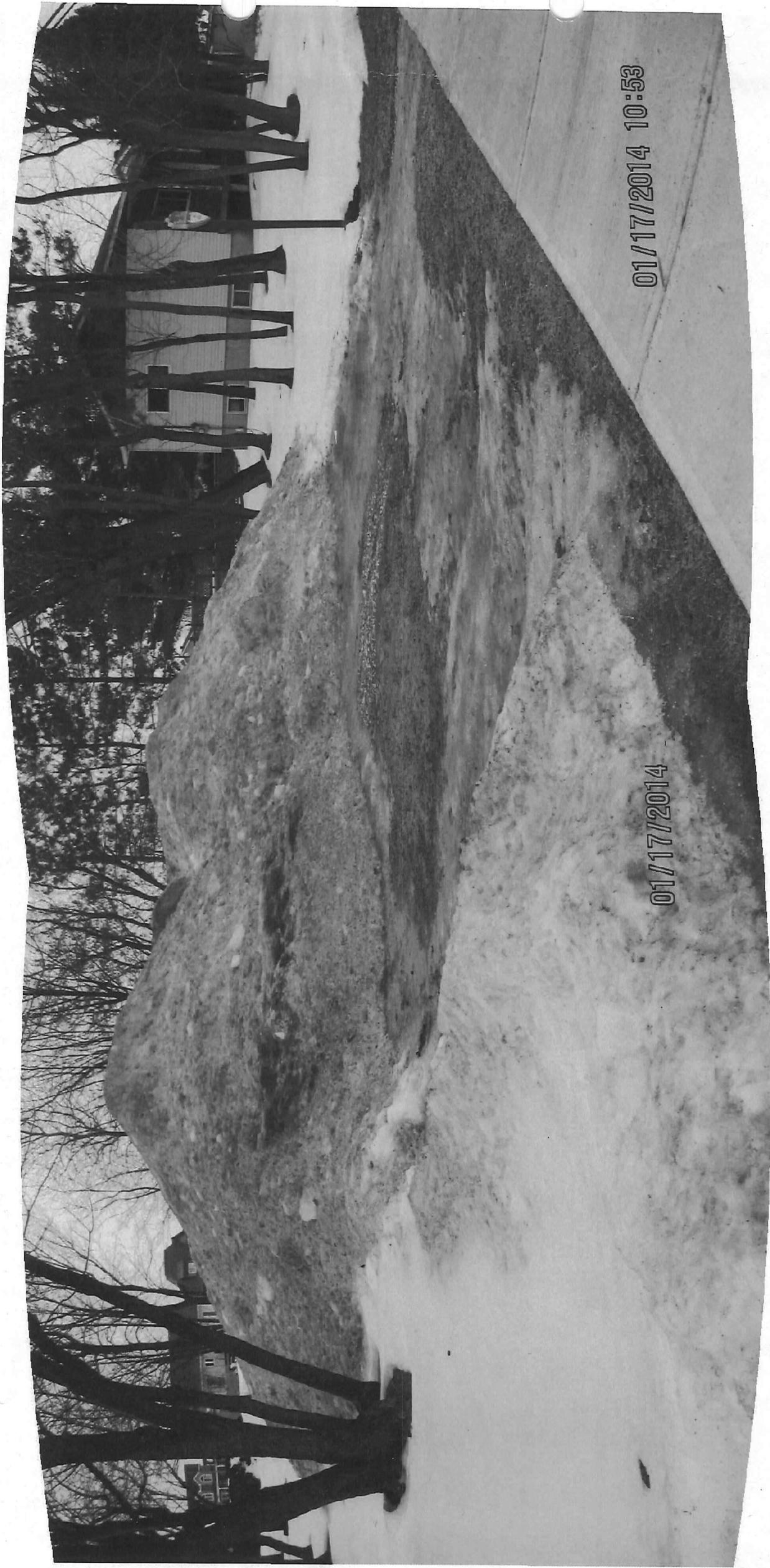
Approuvé par : Patrice Bourque

Fonction : Chef d'équipe

Signature :

Date : 2014-02-12

Commentaires :



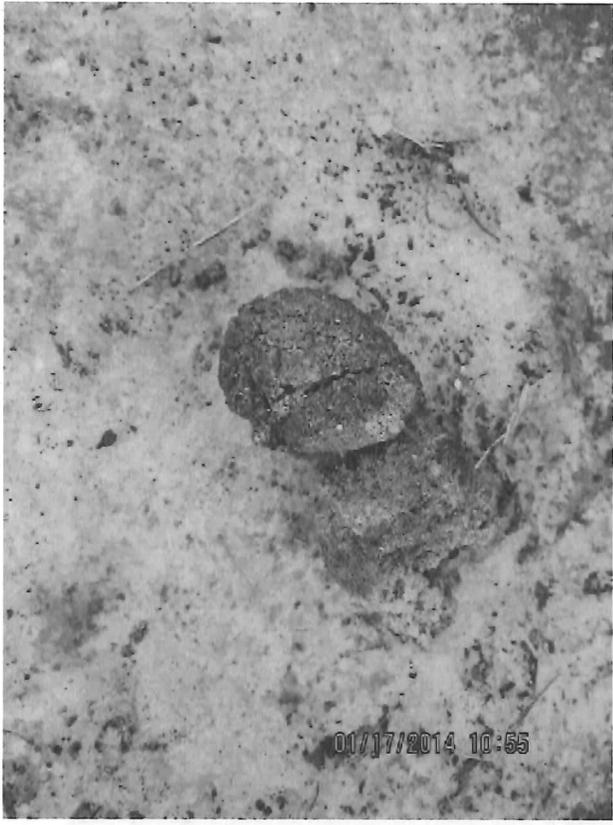


Photo 4



Photo 7

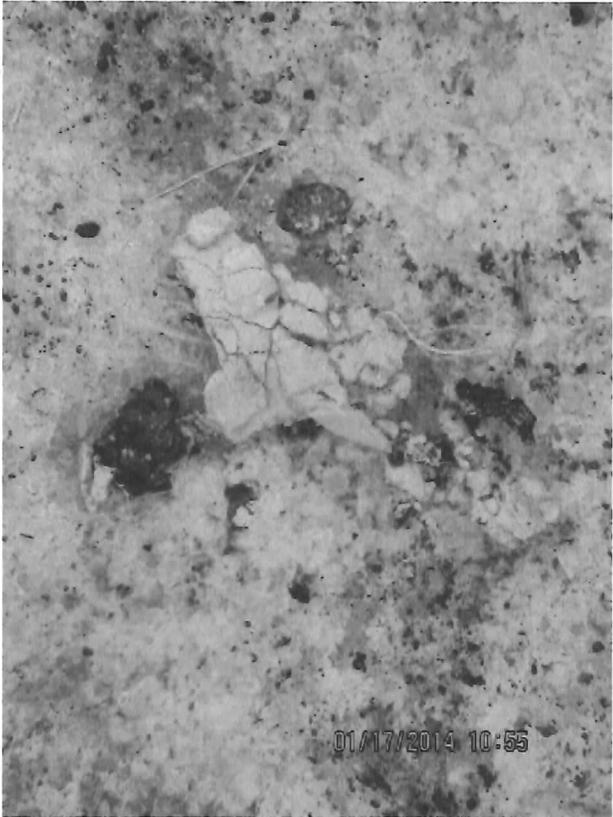


Photo 3

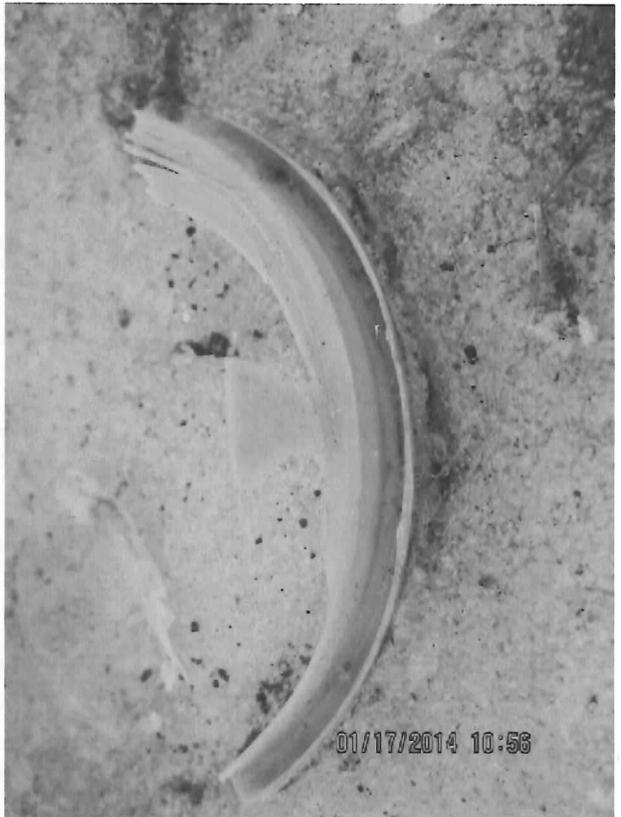


Photo 6

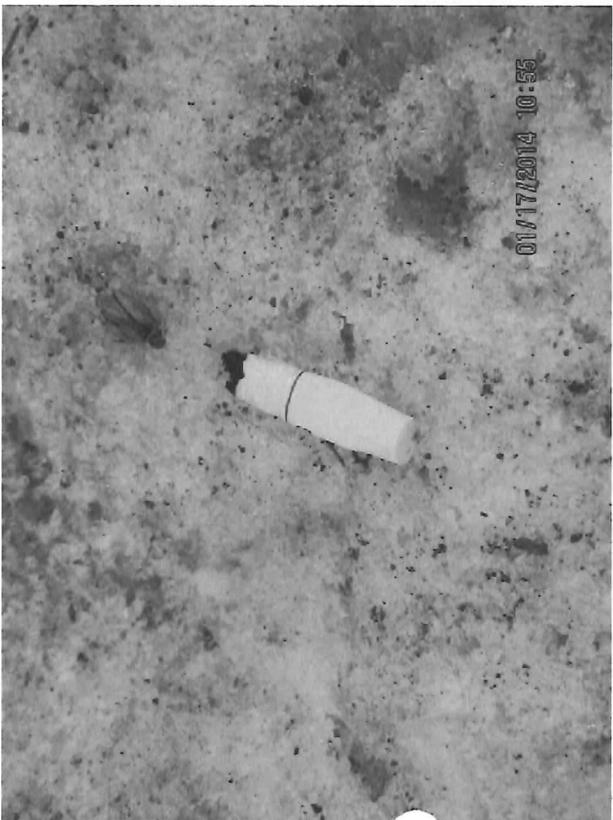


Photo 2

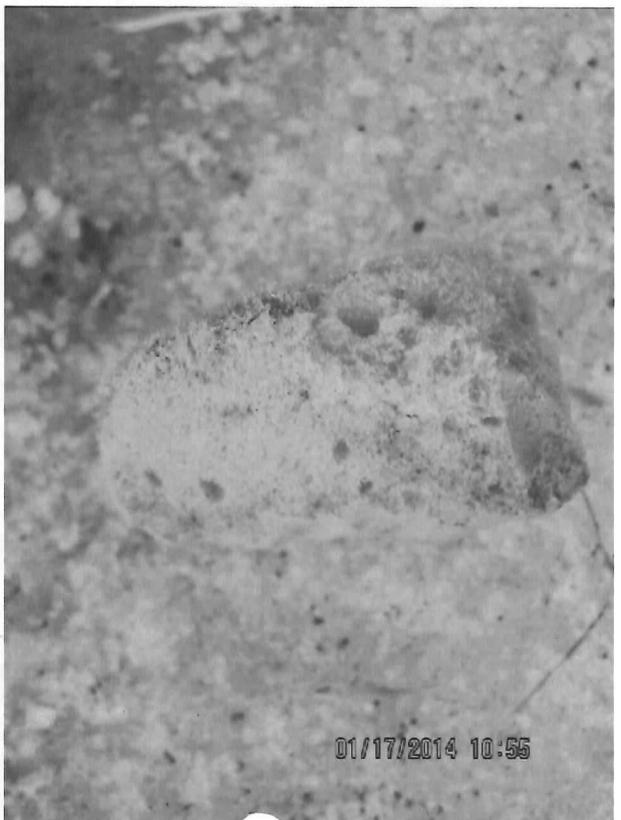


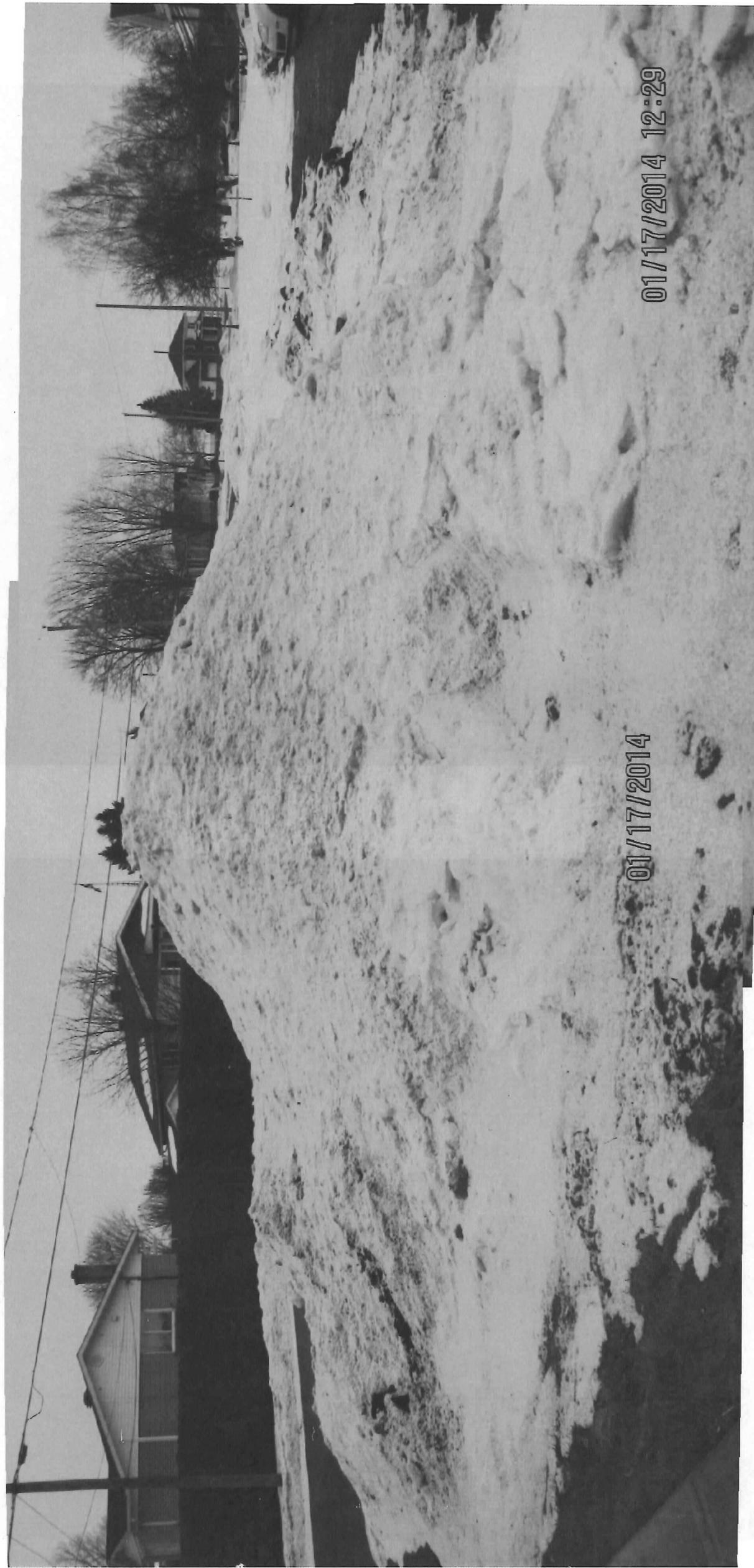
Photo 5



Photo 8



Photo 9



01/17/2014

01/17/2014 12:29



Rue Montpetit

Rue Madeleine

Panorama 10

Panorama 1

Périmètre : 54 m
Superficie : 187 m²

Sainte-Thérèse-de-Beauharnois

Chemin Saint-Louis



Échelle : 1 / 800

© Gouvernement du Québec, 2014

ANNEXE 1



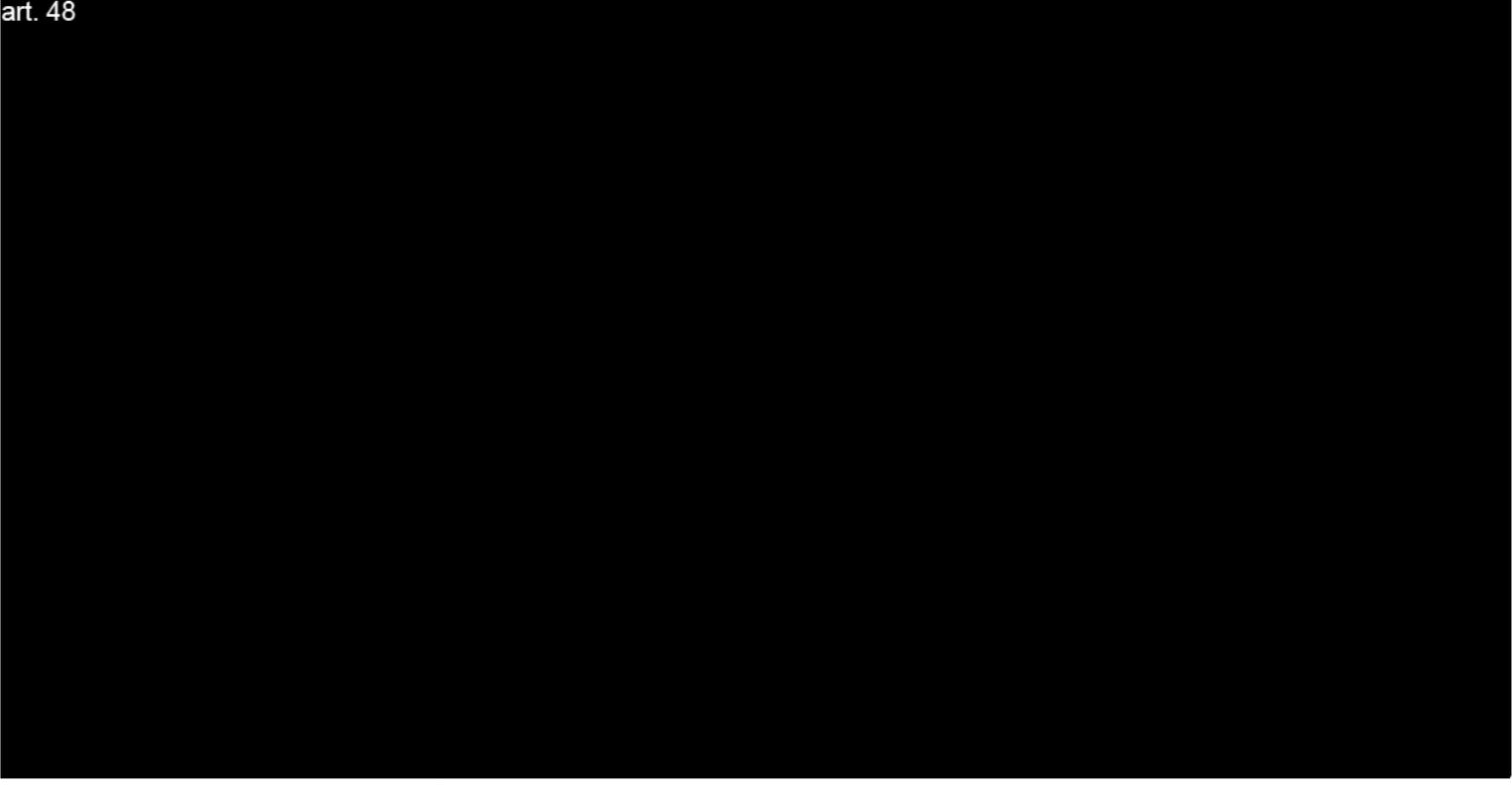
60m
200pi

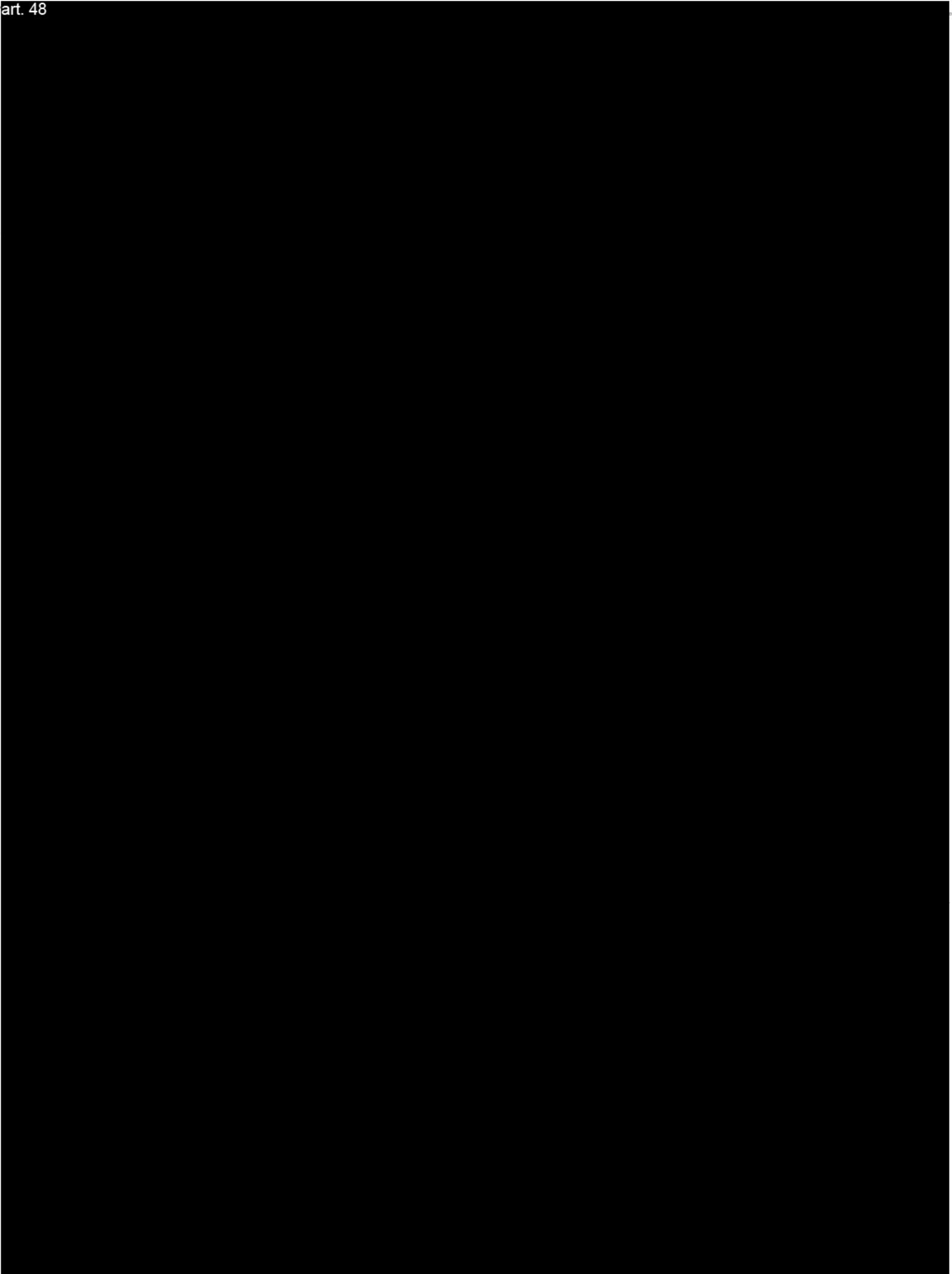
Échelle : 1 / 1 600

© Gouvernement du Québec, 2014

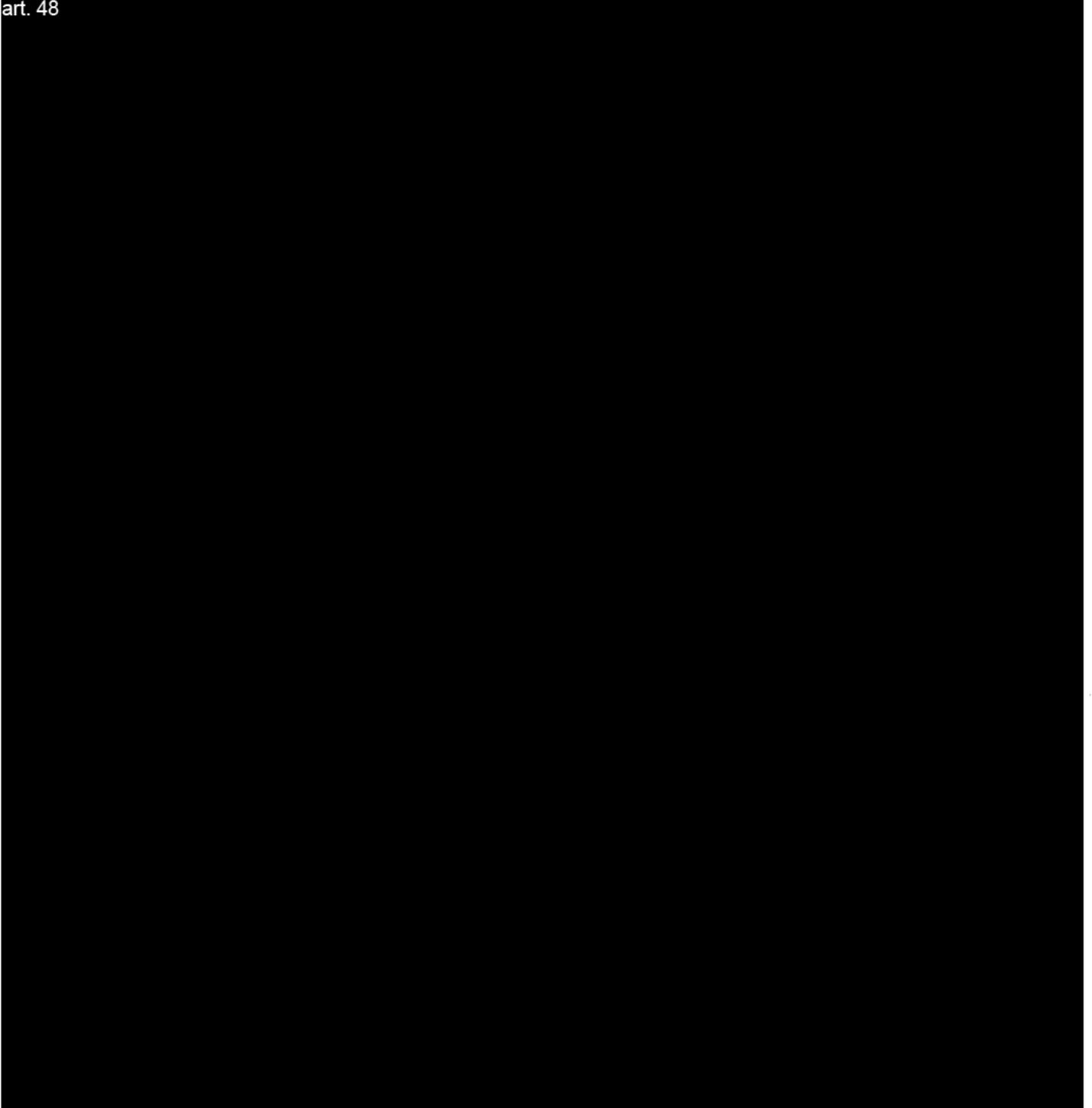
ANNEXE 2

art. 48

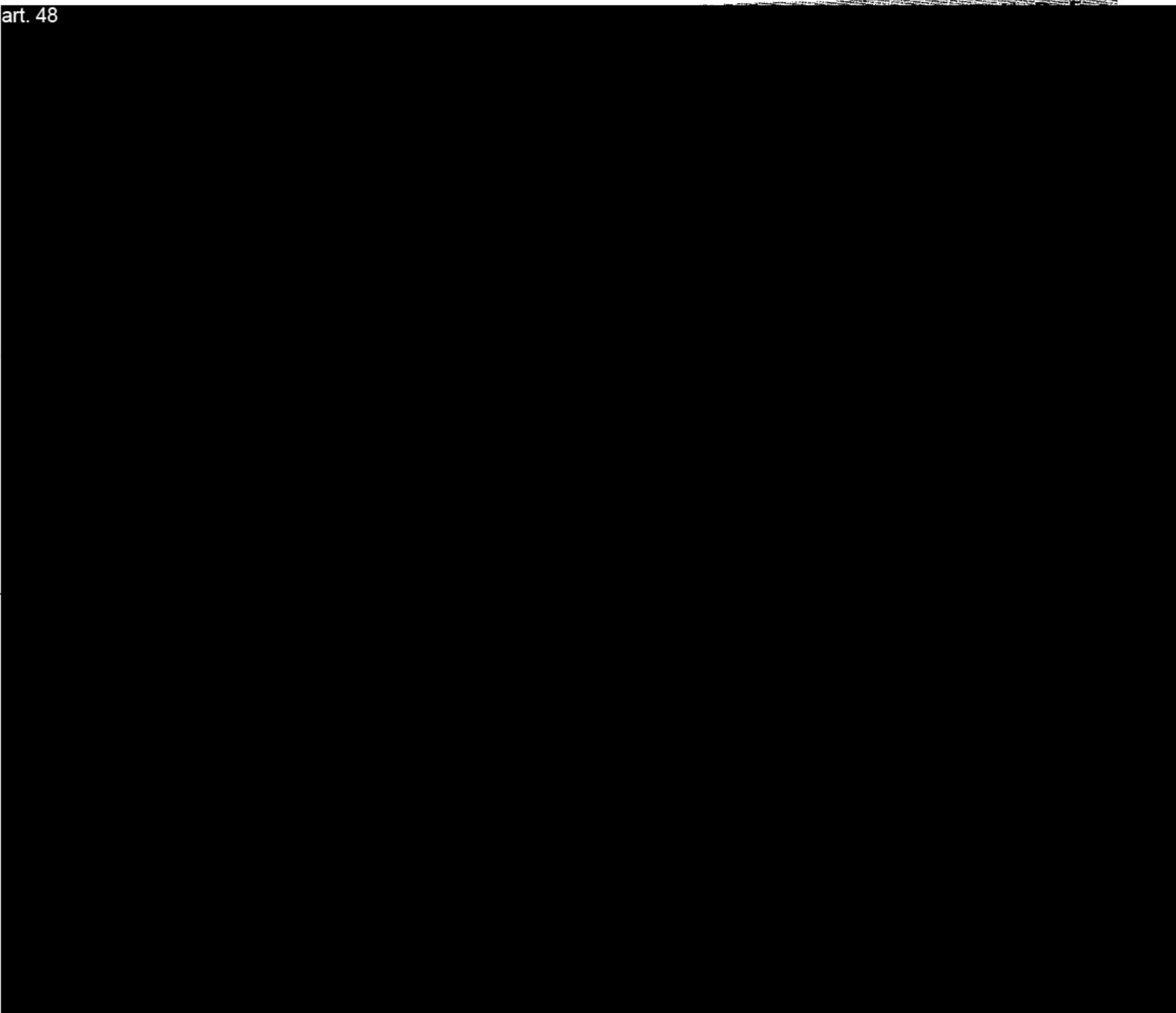




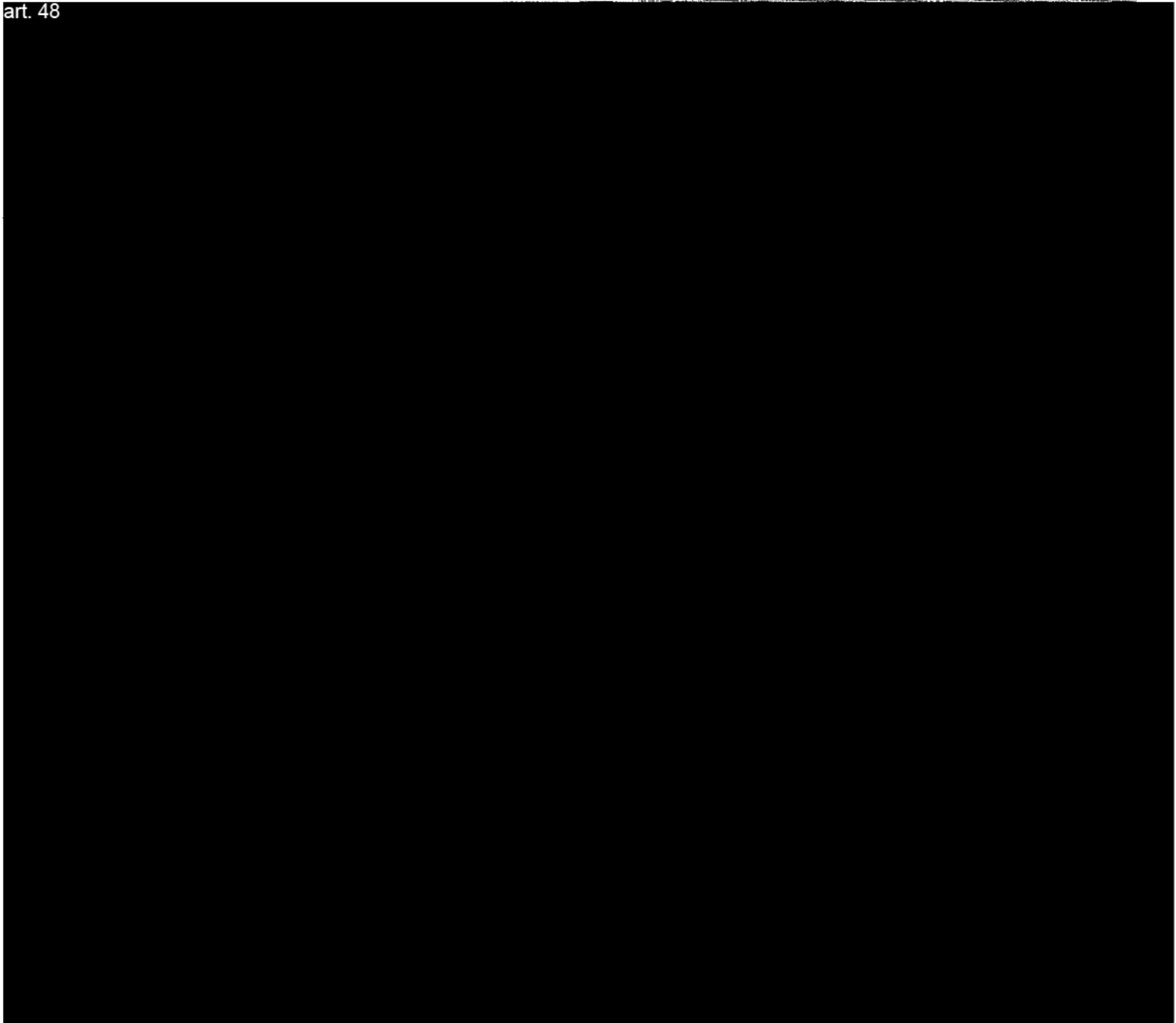
art. 48

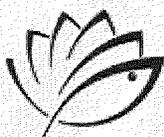


art. 48



art. 48





SGBIO

Système Géomatique de l'Information sur la Biodiversité

Toutes les espèces à risque

Champ	Valeur
Numéro d'occurrence	8817
Nom de l'espèce (latin)	<i>Zizania aquatica</i> var. <i>aquatica</i>
Nom de l'espèce (français)	zizanie à fleurs blanches
Numéro de l'élément	6163
Statut au Québec	Susceptible
Statut canadien COSEPAC	X (Aucun)
Statut canadien LEP	X (Aucun)
Rangs de priorité pour la conservation	G5T5 N4? S2
Cote de qualité	H (Historique)
Précision	G (Général, > 8000 m)
Indice de biodiversité	B0.00
Date dernière observation	1952-08-19
Latitude	45,2470
Longitude	-73,9130
Localisation	Saint-Étienne-de-Beauharnois, rivière Saint-Louis.
Caractérisation	Quelques plants isolés dans un marais sur sol sablo-argileux; pleine fructification la troisième semaine d'août.

Québec

© Gouvernement du Québec, 2011